

LE CHARREYSONNANT



N°4 fev-2015

Le Mot du Maire

Chères amies, chers amis,

Le mois de Février pointe son nez avec quelques flocons, qui ont du mal à nous faire croire en hiver.

Malheureusement, l'actualité nationale n'a guère été réjouissante depuis le début de l'année, mais, devant l'unité nationale et internationale pour soutenir notre droit républicain, je ne peux m'empêcher d'y faire l'amalgame avec la solidarité des habitants de Charrey sur Saône lors des dernières inondations de 2013. Preuve que, devant l'adversité quelle qu'elle soit, le rassemblement de nous tous est le plus fort. Soyez assurés qu'avec les membres du Conseil Municipal, nous défendons nos valeurs rurales et républicaines et que nous resterons attentifs aux difficultés que chaque personne peut rencontrer aujourd'hui.

Sylvain Doisneau

Parcours de citoyenneté :



N'oubliez pas que, depuis 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur seizième anniversaire. La Mairie leur remet une « [attestation de recensement](#) », qui leur sera réclamée pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée, etc...) dans l'attente de la remise de Certificat de participation à la JDC (Journée Défense et Citoyenneté) Depuis 2011, le recensement est en partie dématérialisé. Les jeunes citoyens peuvent, s'ils le souhaitent, effectuer cette démarche en ligne via le site mon.service-public.fr. Après ce recensement, et jusqu'à l'âge de 25 ans, chaque jeune sera tenu de faire connaître au Bureau du Service National de Dijon (bsn.dij@dsn.sga.defense.gouv.fr) tout changement de domicile ou de résidence, de situation familiale et professionnelle.

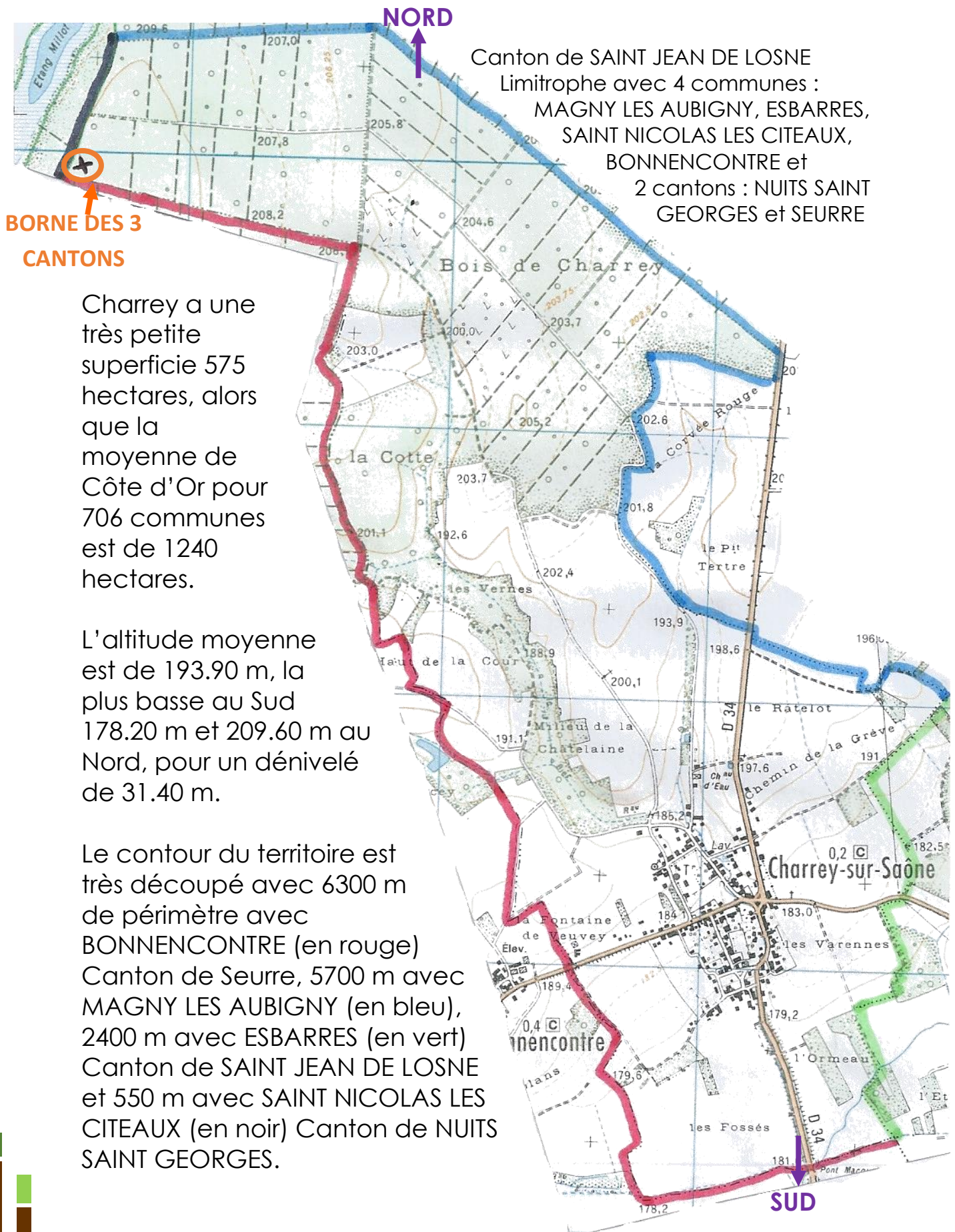


AGENDA

12/02/2015 : Conseil municipal à 20h00

28/02/2015 : Sortie en bus au Salon de l'Agriculture à Paris, organisée par l'association *Charrey en Fête*

CHARREY SUR SAONE



Ulrick GALLAND vice champion de Bourgogne



Ulrick, accompagné de 11 jeunes du club d'Esbarres-Bonnencontre Échecs, a participé, durant ces fêtes de Noël, au championnat Bourgogne jeunes à Chauffailles (Saône-et-Loire). Les joueurs ont remporté sept titres, dont celui de vice-champion en catégorie Poussins pour Ulrick Galland, qui se qualifie pour les championnats de France se déroulant à Pau du 26 avril au 03 mai 2015.

L'association Esbarres-Bonnencontre Echecs compte à son actif plus de 100 licenciés. Elle organise une porte ouverte le samedi 21 mars 2015 à la salle des fêtes de Bonnencontre.

Venez découvrir cette activité qui réunit petits et grands sur un même échiquier.

Info contact : M BOILEAU Mickaël -Président : mickael.boileau@gmail.com

Les vœux 2015

Samedi 15 Janvier, Sylvain Doisneau et son équipe ont eu le plaisir de retrouver une grande partie de leurs administrés, petits, grands et aînés autour du verre de l'amitié et de la galette des Rois. Monsieur le Maire a exprimé tous ses vœux de bonne et heureuse année à l'ensemble des habitants de la Commune et présenté les projets à venir ; chacun est reparti, le cœur réjoui d'avoir passé un bon moment.



Projet de réhabilitation de l'assainissement non collectif :

L'Agence de l'Eau et le Spanc Rives de Saône ont validé l'octroi de la subvention liée à ce projet ; Ce subventionnement est porté par la Communauté de Communes Rives de Saône, qui est le référent administratif. La Communauté de Communes est mandataire mais la maîtrise d'ouvrage reste privée. C'est la Communauté de Communes qui perçoit les subventions avant de les transmettre aux particuliers et qui assure, avec l'aide des communes participantes, le volet « animation et coordination » du projet. Actuellement, le cabinet Badge qui réalise les études individuelles à la parcelle, a commencé les relevés topographiques sur les terrains des 18 foyers inscrits.

Bienvenue aux nouveaux arrivants de Charrey:

Monsieur Julien Mathiron et Madame Guillaîne Métayer



Il y a environ un siècle, le conseil municipal délibérait...

Séance du 05 juillet 1914

- Admet à l'assistance médicale gratuite, la jeune Lucienne âgée de 12 ans, ainée de 5 orphelines de mère, laquelle n'a jamais quitté la commune, atteinte d'une maladie des yeux

2 août 1914 : la France mobilise les hommes âgés de 20 à 48 ans

3 août 1914 : L'Allemagne déclare la guerre à la France

Séance du 02 septembre 1914

- Arrête le rôle des pâtis communaux à la somme de 1694 F. Chaque ayant-droit payera la somme de 14 F. (121 ayant-droits)
- Arrête le rôle des taureaux à la somme de 971.70 F. Il sera perçu 6.15 F par vache (158 vaches saillies)

Séance du 03 Octobre 1914

- Rôle du Pré de RACY. Le conseil décide que, pour le pâturage du Pré de RACY, les propriétaires payeront 1.40 F par vache, 0.50 F par veau et chèvre
- Vu les circonstances actuelles, le fermage annuel du bail de chasse ne sera pas exigé (beaucoup de chasseurs étant mobilisés)
- Le Conseil décide de vendre les fruits du jardin de l'ancien presbytère

Cherche joueurs de cartes, en particulier jeu de Tarot



Après notre annonce concernant les parties de Scrabble dans la grande salle de la Mairie, nous avons des demandes pour faire une ou plusieurs tables de tarot.

Amateurs de jeux de cartes et de bons moments de détente, n'hésitez pas à venir nous rejoindre les mercredis après-midi de 15h00 à 17h30 !

Avis aux joueurs d'échecs

Nous avons la possibilité d'accueillir également, à la mairie, des joueurs d'échecs les mercredis de 15h00 à 17h30. N'hésitez pas à monter une équipe et à venir nous retrouver.



Dicton du mois: Février avec neige nous garantit un bel été.